

Etudes tests

Commune du Mont-sur-Lausanne

LE MONT
sur Lausanne

Requalification du centre de la commune

29 mars 2018

Document n° 2.9 – Synthèse de l'atelier participatif des 20 et 21 mars 2018

Table des matières

1. Contexte	3
2. Buts de la démarche participative des études test.....	3
3. Déroulement de la démarche participative des études tests.....	4
3.1 Ateliers participatifs et communication	4
3.2 Déroulement des ateliers participatifs.....	4
3.3 Suite de la démarche participative.....	4
4. Synthèse de l'atelier participatif du 20 et 21 mars.....	5
4.1 Diagnostic des déplacements.....	5
4.2 Analyse des qualités du site.....	7
5. Conclusion	10
6. Annexes – documents de travail complétés lors de la démarche participative.....	11

1. Contexte

La commune du Mont-sur-Lausanne a décidé de lancer, sur l'année 2018 et début 2019, une procédure d'études tests demandant à trois équipes spécialisées dans le développement urbain, d'élaborer un concept de requalification du centre, lui offrant une identité forte. Afin d'assurer sa pertinence, elle y a associé la population et les acteurs locaux, dans le cadre d'une démarche participative.

A ce titre, la commune a mis en place dès le printemps 2018 différents événements publics invitant les personnes intéressées à participer au développement et à la requalification du centre de la commune.

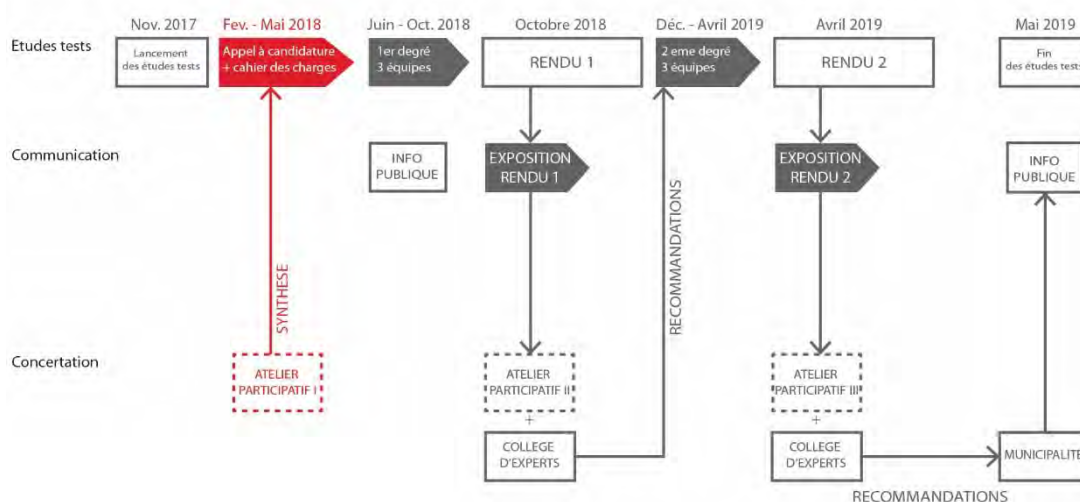


Figure 1 : Organigramme de la procédure des études tests

Le présent document est la synthèse de l'atelier participatif I qui s'est déroulé sur deux soirs à savoir le mardi 20 et le mercredi 21 mars 2018. La procédure sera ponctuée de deux autres ateliers participatifs, lors du rendu intermédiaire et du rendu final des études tests. Les ateliers feront l'objet de synthèses et de recommandations qui alimenteront le processus afin d'aboutir à une image directrice correspondant aux attentes des acteurs locaux mais aussi aux besoins du site et des planifications prévues dans le secteur.

2. Buts de la démarche participative des études test

La démarche participative intégrée à la procédure des études tests a pour but d'alimenter les discussions et de compléter les recommandations du collège d'experts, de définir les besoins des différents acteurs liés au site (notamment la population riveraine, les associations de quartier, les professionnels, etc.), de lancer le débat et de fédérer les acteurs autour de la vision finale du projet. Pour ce faire, tout au long de la procédure des études tests, des dialogues avec les différents acteurs seront intégrés.

Les enjeux pour ce premier atelier sont :

- Pour la commune :
 - Lancer la communication autour de cette procédure auprès des différents acteurs ;
 - Consulter les usagers du site pour mieux appréhender les qualités et les problématiques du Mont-Centre et ainsi affiner les objectifs de la procédure ;
 - Apprécier l'intérêt des acteurs pour le site et la démarche.
- Pour les acteurs du site :
 - S'intégrer dans la réflexion de l'aménagement du secteur Mont-Centre ;
 - Engager un dialogue avec les autorités politiques ;
 - Comprendre et influencer sur les dynamiques de leur environnement direct ;
 - S'approprier, faire vivre et partager un projet coconstruit.

3. Déroulement de la démarche participative des études tests

3.1 Ateliers participatifs et communication

Cette démarche participative a été organisée par le biais de deux soirées d’ateliers de réflexion :

- Le mardi 20 mars
- Le mercredi 21 mars

L’ensemble des personnes intéressées à participer à ces soirées était invité à s’inscrire par courriel jusqu’au 9 mars 2018. L’information de la procédure d’inscriptions a été passée via le tous-ménage « Les 4 coins du Mont » en plus des communications usuelles (site internet de la commune et le pilier public) pour toucher le maximum d’usagers et de riverains.

3.2 Déroulement des ateliers participatifs

Chaque soirée a regroupé entre 15 et 30 participants. Ces derniers ont travaillé en groupe en trois étapes :

1. Un travail préparatoire de définition des qualités d’un centre communal par rapport à trois thématiques (Paysages / Espaces publics, Accessibilité / Mobilité et Cadre de vie / Activités) ;
2. Une annotation de leurs déplacements les plus courants dans le périmètre de réflexion ;
3. Une analyse quant à la présence ou non des qualités définies dans la première étape dans les six lieux stratégiques du site choisis pour cet atelier.

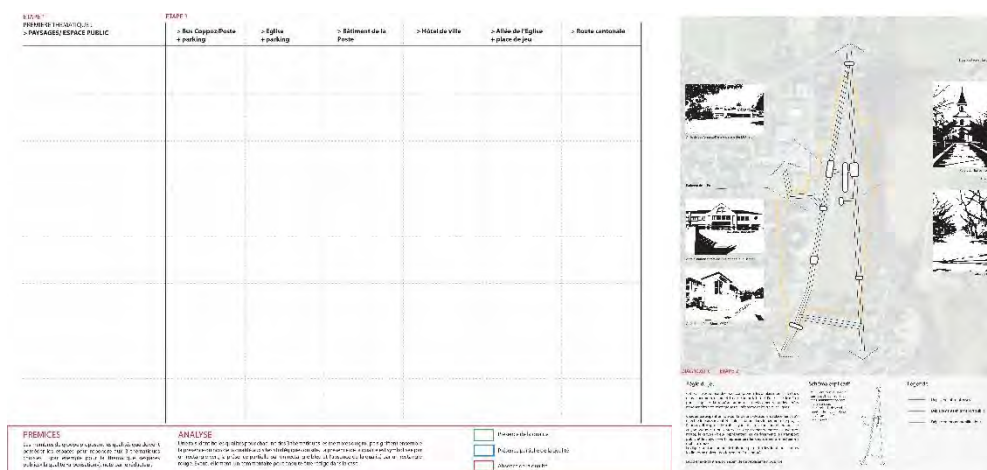


Figure 2 : Documents de travail de l’atelier participatif I (fiche technique + carte des déplacements)

A l’issue de chaque soirée, tous les groupes ont restitué les éléments les plus consensuels émanant des discussions. Le présent document est une synthèse de ces éléments.

3.3 Suite de la démarche participative

Les participants à cet atelier seront invités à participer aux deux prochains ateliers de la procédure des études tests pour analyser les projets rendus par les équipes participantes afin de définir quels éléments répondent le mieux aux objectifs prédéfinis puis de décrire dans quelles mesures ils pourraient améliorer les enjeux préalablement identifiés.

4. Synthèse de l'atelier participatif du 20 et 21 mars

<u>Nombre de participants :</u>	Environ 50 personnes
<u>Types de participants :</u>	Usagers du site, habitants de la commune, professionnels intéressés, associations de quartier
<u>Objectifs de la soirée :</u>	Définir les principes nécessaires à la requalification d'un centre de commune, ainsi que les outils permettant d'y parvenir autour de trois thématiques définies.

4.1 Diagnostic des déplacements

L'objectif de cette étape de travail était de comprendre les déplacements et les usages qu'ont les participants dans le site, comme un constat/diagnostic de la situation actuelle.

La carte prend la forme d'une carte de métro pour simplifier la représentation des déplacements où les arrêts marquent les sites stratégiques du périmètre et les traits, les itinéraires. Chaque participant a annoté sur la carte les déplacements qu'il effectue le plus souvent et qui sont les plus habituels dans le périmètre de projet.

L'ensemble des déplacements est synthétisé dans la carte ci-après. Ces résultats ne sont pas représentatifs de l'usage effectif de la population Montaines, mais permettent de contextualiser les informations fournies lors des ateliers.

Déplacements des participants :

- La route cantonale est largement utilisée par les transports individuels motorisés (80% des participants).
- L'allée de l'Eglise est empruntée par 80% des participants en mobilité douce.
- La zone piétonne de l'administration communale est parcourue par la moitié des participants.
- Les lignes de bus sont utilisées par la moitié des participants. On constate que le deuxième arrêt « Coppoz-Poste » est moins fréquenté par les participants.
- La rue de Coppoz est empruntée en transport individuel motorisé par un tiers des participants.
- Les liaisons transversales au niveau de la Coop et de l'arrêt « Coppoz-Poste » sont peu utilisées.

Lors de l'inscriptions de leurs déplacements par les candidats, un nouveau trajet est apparu que la carte de travail de base ne notifiât pas : la zone piétonne du complexe scolaire des Mottiers (représentée en trait-tillé vert).

Analyse :

Le site du périmètre de réflexion est principalement traversé, il est une zone de transit, séparant clairement les flux de mobilité douce et de mobilité individuelle motorisée.

Cette notion de transit devient plus relative avec les transports publics. Les participants indiquent qu'ils s'arrêtent dans le périmètre pour faire des commissions, se promener ou changer de mode de déplacement.

En termes de mobilité douce, le périmètre de réflexion est principalement parcouru sur un axe nord-sud de transit. Les participants modèrent ce fait avec l'allée de l'Eglise qui apparaît comme un secteur fréquenté pour traverser le site mais aussi comme une promenade où l'on reste.

La route de Coppoz apparaît comme peu fréquentée sûrement dû au fait qu'elle soit en sens unique. La route cantonale est très peu parcourue en mobilité douce car considérée non sécuritaire pour les cyclistes. L'unique trottoir à l'ouest n'est que très peu fréquenté, délaissé pour les espaces publics de l'administration communale et du complexe scolaire des Mottiers qui offrent des alternatives de parcours exclusivement dédiés à la mobilité douce.

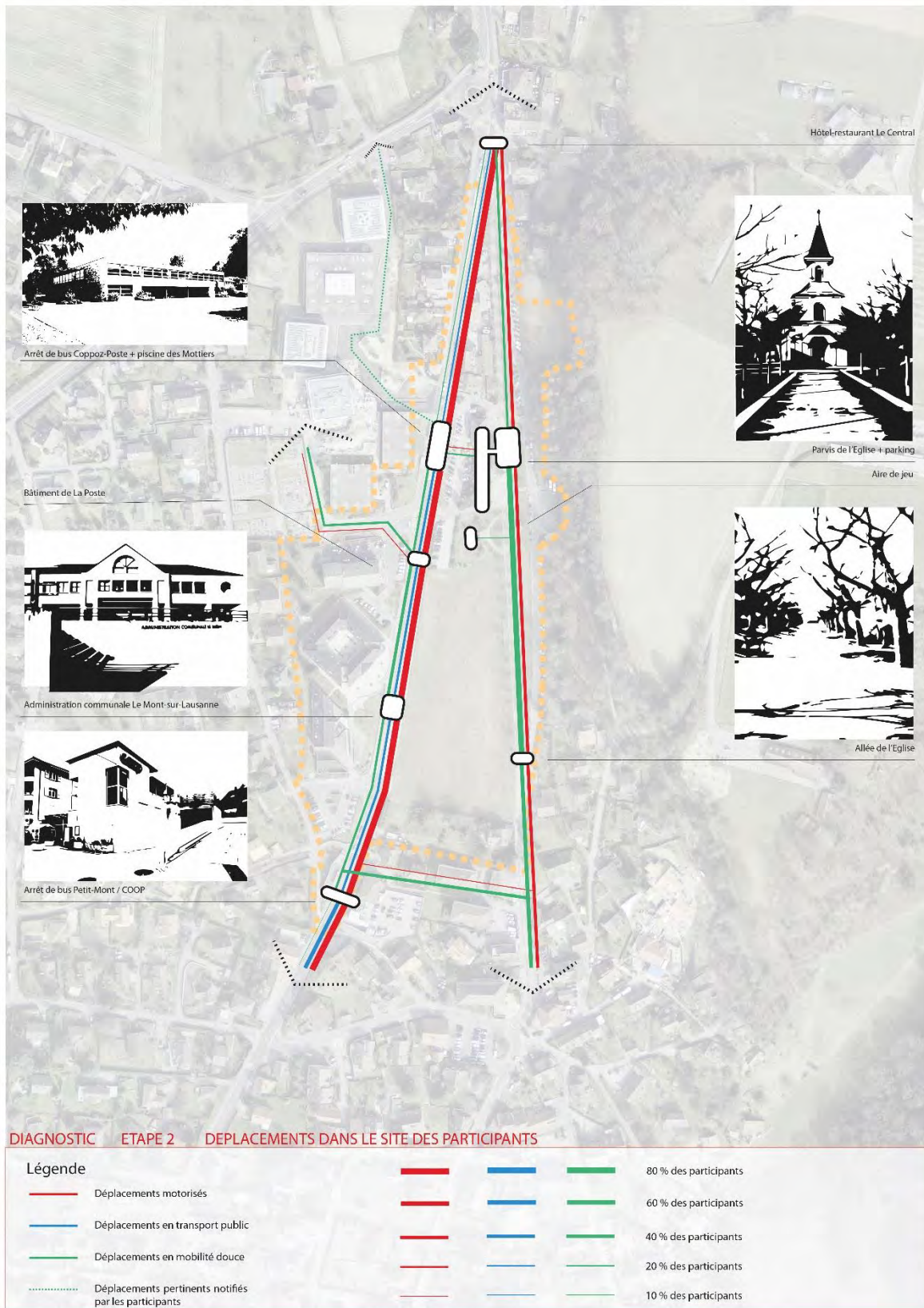


Figure 3 : Carte de diagnostic des déplacements des participants dans le périmètre de réflexion

4.2 Analyse des qualités du site

En deux temps, il a été demandé aux participants de remplir des « fiches techniques » pour analyser leurs exigences en termes de qualité d'espace dans un premier temps et la présence de ceux-ci dans le site étudié dans un deuxième temps.

Ainsi les groupes ont dû remplir 3 fiches techniques sur les thèmes suivants : Paysage/Espaces publics, Accessibilité/Mobilité et Cadre de vie/Activité.

Le résultat des discussions est résumé ci-après sous forme de trois tableaux.

La lecture du tableau se fait comme suit :

- La croix verte atteste de la présence de la qualité ou sa pertinence pour le secteur défini.
- La croix bleue signifie la présence ou pertinence partielle de la qualité pour le secteur.
- La croix rouge signale l'absence ou la non pertinence de la qualité pour le secteur.
- Principes définis par les participants, les cases non cochées sont considérées non significatives.

Cadre de vie / Activités :

Principes définis par les participants :

Sites stratégiques analysés	Bus Coppoz/pose	Eglise, parking	Complexe de la Poste	Admin. communale	Allée Eglise, aire de jeu	Route cantonale
Lieu de rencontre intergénérationnel		X	X	X	X	
Lieu de restauration			X			
Salle de rencontre polyvalente		X		X		
Commerces de proximité	X		X	X		
Services de proximité	X		X	X		
Espaces de loisirs					X	
Logements avec mixité	X	X	X	X	X	X

Prise en compte dans les recommandations :

Les participants ont émis le souhait de la création d'un espace multi-usages, potentiellement couvert, qui pourrait abriter un marché, une ginguette, des foires, des expositions culturelles, des concerts, etc. Il ne sera pas demandé spécifiquement un espace couvert aux équipes participantes aux études test car la Municipalité veut rester ouverte à toutes les propositions d'aménagement. Néanmoins les équipes seront sensibilisées à la volonté d'espaces publics de rencontres agréables conçus permettre l'accueil des événements de la commune.

Les participants ont manifesté leur attachement au lieu de restauration existant (Le Châtaignier) ainsi qu'aux quelques commerces de proximité présents sur le site. Ils souhaiteraient leurs conservations et/ou leurs renforcements ainsi que le développement de nouveaux lieux de qualité et de proximité avec une diversification des usages. Le cahier des charges transmis aux équipes énonce un principe de programmation des nouveaux bâtiments avec aux rez-de-chaussée des activités et aux étages supérieurs des logements. Les équipes jugeront, à travers leurs propositions, la nécessité ou non de ce type d'espaces. Le même principe de constat a été fait pour les services de proximité actuels, notamment La Poste et le cabinet médical.

Les participants ont souhaité préciser le potentiel d'utilisation de la maison de Paroisse. Selon eux, cette dernière nécessiterait une modernisation pour permettre un usage plus confortable. L'église et ses deux bâtiments annexes sont recensés en monument d'intérêt régional et objet d'intérêt local. Il sera demandé

aux équipes de prendre en compte les qualités architecturales et leurs intégrations dans le contexte bâti dans le concept d'aménagement. Le développement de salles de rencontre polyvalentes à disposition pour les sociétés locales ou à louer est aussi souligné. Les équipes jugeront, à travers leurs propositions, la nécessité ou non de ce type d'espaces.

Il est constaté que l'administration communale pourrait offrir beaucoup d'espaces à louer. Cette thématique est du ressort de l'organisation de l'administration communale mais les équipes pourront émettre des propositions à ce sujet si elles estiment qu'une diversification des locaux de ce bâtiment permettrait une meilleure qualification du centre.

Les participants à l'atelier ont mentionné que le développement d'infrastructures sociales telles que librairie, bibliothèque, crèche, EMS, etc. pourrait renforcer l'identité de centre. Une réflexion à ce sujet sera demandée aux équipes participantes.

Il est également évoqué par les participants la présence appréciée d'espaces de loisirs avec l'allée de l'Eglise et l'aire de jeu actuelle (celle-ci serait souhaitée plus grande) et leurs renforcements avec la création de nouveau espace de jeu et d'infrastructures sportives (pétanque, ping-pong, etc.) Il est demandé aux équipes participantes de traiter la grande partie de verdure en un parc urbain. Les équipes jugeront de la pertinence et du dimensionnement d'espaces de loisir dans leur proposition d'aménagement.

Les participants ont émis le souhait d'une densification mesurée des logements avec de la mixité. Le cahier des charges transmis aux équipes énonce un principe de programmation des nouveaux bâtiments incluant cette mixité. Le ratio entre activités et logements sera laissé à l'appréciation des équipes afin d'être cohérent avec leur concept d'aménagement.

Mobilité / Accessibilité :

Principes définis par les participants :

Sites stratégiques analysés	Bus Coppoz/pose	Eglise, parking	Complexe de la Poste	Admin. communale	Allée Eglise, aire de jeu	Route cantonale
Transports publics performants	X	X	X	X	X	X
Parking pour véhicules motorisés	X	X	X	X	X	X
Mobilités douces	X	X	X	X	X	X
Adaptation vitesse et flux						
Sécurité et partage	X	X	X	X	X	X
Service de mobilité de partage				X		

Prise en compte dans les recommandations :

Les participants ont largement discuté de la route cantonale. Cette dernière est considérée dangereuse pour les cyclistes et parcourable que d'un côté par les piétons. De multiples idées et propositions d'amélioration ont été évoquées, éléments non repris ici, leur faisabilité technique et leur pertinence dans l'ensemble du contexte n'ayant pas été vérifiées. Les équipes devront cependant être particulièrement attentives à cette thématique et tenter d'y apporter des éléments de réponses efficaces et cohérents.

Il est apprécié par les usagers la possibilité de louer un véhicule motorisé de partage. Toutefois l'offre est considérée insuffisante. Il est souligné que le nombre de places de parking est globalement insuffisant et que l'aménagement des parkings est à améliorer pour permettre plus de sécurité pour les piétons. La réalisation de parking souterrain est évoquée par les participants. Les équipes seront donc attentives au dimensionnement du stationnement, sa localisation et son impact sur les espaces publics et extérieurs en général.

Les participants ont souligné lors de l'atelier que seule l'allée de l'Eglise, le cheminement des écoles du Mottier et le cheminement de la place de l'Administration communale sont considérés sécuritaires pour les piétons. Les participants souhaiteraient un renforcement du maillage de mobilité douce avec le développement de zones piétonnes et de liaisons transversales est-ouest pour connecter les secteurs de part et d'autre de la route cantonale. Ces principes sont énoncés dans le cahier des charges à travers les objectifs de projet et devront donc être pris en compte dans les propositions des équipes participantes.

Les participants soulignent que le périmètre de projet est très bien desservi par les transports publics, notamment avec les deux lignes de bus des TPL. Elles sont largement fréquentées par les participants. De ce fait, il est souhaité la conservation de celles-ci avec les mêmes fréquences et cadences. Cette thématique n'est cependant pas du ressort de études tests qui traitent de l'aménagement du secteur. La Municipalité en prend néanmoins bonne note.

Les participants ont constaté que le site est parcouru de façon multimodale. Il est toutefois souligné qu'une réflexion peut être menée sur l'amélioration des nœuds modaux pour permettre une meilleure continuité dans les déplacements des usagers du site. Il a été émis le souhait de penser les différentes mobilités en site propre notamment avec le renforcement du partage et de l'équilibre entre les différentes mobilités à travers notamment plus de sécurité et de différenciation des voies. Il est émis aussi le souhait d'un renforcement des services de mobilité partagée en diversifiant les modes. Les équipes participantes seront sensibilisées au développement de la mobilité douce et de sa sécurisation dans le périmètre de réflexion.

Paysages / Espaces publics :

Principes définis par les participants :

Sites stratégiques analysés	Bus Coppoz/pose	Eglise, parking	Complexe de la Poste	Admin. communale	Allée Eglise, aire de jeu	Route cantonale
Espaces ouverts	X	X	X	X	X	X
Arborisation	X	X	X	X	X	X
Mobilier urbain	X	X	X	X	X	X
Zone d'eau	X	X	X	X	X	X
Espace de rencontre	X		X	X		
Eclairage public des espaces	X	X	X	X	X	X
Cohérence architecturale						

Prise en compte dans les recommandations :

Les participants à l'atelier ont relevé l'importance de l'arborisation dans les espaces publics, générant des structures paysagères appréciées ainsi que des zones ombragées. Les participants ont également relevé l'impact positif des aménagements végétaux dans leur ressenti des espaces publics. Ces principes seront pris en compte en demandant aux équipes de proposer des structures paysagères végétales en continuité de l'environnement paysager direct.

Les participants ont relevé également la multiplicité des espaces aujourd'hui à disposition (parvis de l'église, aire de jeux, esplanade de l'administration communale, etc.), mais expriment également une lacune en termes de cohérence et de qualité pour certains d'entre eux. Les aménagements qui composent ces différents espaces sont essentiels pour les participants et doivent être adaptés aux usages prévus. La présence de bancs, de fontaines, l'ambiance de l'éclairage, etc. contribuent fortement à la capacité d'appropriation et à la qualité de ces lieux. Cette préoccupation sera prise en compte par les équipes participantes, le but principal des études tests étant de proposer des aménagements extérieurs de qualité et permettant une appropriation citoyenne fortement identitaire. Les équipes seront notamment attentives aux

aménagements, aux ambiances, à la gestion des dénivellations et aux diverses séquences et usages possible des espaces publics du périmètre.

Pour finir, les participants à l'atelier ont également relevé la diversité architecturale des bâtiments existants, limitant ainsi la perception d'un centre cohérent. Cette thématique sera également transmise aux équipes participantes qui devront mener une réflexion sur la valorisation du patrimoine bâti existant en fonction de ses qualités architecturales et de son rôle dans l'espace urbain, notamment l'église et la salle de paroisse qui sont recensées respectivement note *2* et note *3* soit des objets d'intérêt régional et local. Les propositions de densification et/ou rénovation des bâtiments devront également démontrer leur intégration dans le contexte bâti et leur cohérence face au projet d'aménagement global.

5. Conclusion

La démarche participative a permis de confirmer et de renforcer les objectifs définis par la commune sur la base du Plan directeur localisé. Ils serviront de base pour l'élaboration du cahier des charges remis aux équipes choisies. Ce présent document sera également joint au cahier des charges comme base complémentaire à la compréhension du site par les équipes avec une approche plus fine et plus émotionnelle du site, notamment avec les résultats non modifiés de l'atelier participatif I dans les annexes de ce présent document.

Il est par ailleurs intéressant de noter que la majorité des préoccupations des participants aux ateliers sont partagées par la Commune et sont déjà inscrites dans le plan directeur localisé qui sert de base aux études tests. Certaines thématiques, détaillées lors des ateliers, permettront de renforcer ces objectifs. Seules les propositions techniques proposées lors des ateliers ne peuvent pas être directement retenues dans le cahier des charges, leur faisabilité technique et leur cohérence entre elles n'étant pas assurée. Ce sera donc aux équipes participantes de proposer les meilleures solutions techniques afin de répondre aux thématiques qui semblent largement partagées entre la population et les autorités politiques.

6. Annexes – documents de travail complétés lors de la démarche participative

Thématique 1 : PAYSAGE / ESPACE PUBLIC

ETAPÉ 1 PREMIERE THEMATIQUE : > PAYSAGES/ ESPACE PUBLIC	ETAPÉ 3					
	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Espaces de rencontre						
Espaces "couverts", avec mes dégagées						
Arborisation, zone d'ombre essences particulières						
Mobilier urbain (bancs, etc.)						
Zone d'eau (fontaines, etc.)	Manque de points d'eau potable					Présence zone d'eau
Limiter le béton						

PREMICES




Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifiant ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1 PREMIERE THEMATIQUE : > PAYSAGES/ ESPACE PUBLIC	ETAPE 3					
	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Espace familial					insuffisant	
Zone piétonne					à créer peut-être vers l'église	
Espace pique-nique					à créer	
Arborisation naturelle						
Espace multi-culturel multi-générationnel		à développer			pas accessible aux personnes handicapées	
Arborisation indigène (+ espace fleuri dans la courbe)						
Espace loisirs						à créer

<p>PREMICES</p> <p>Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.</p>	<p>ANALYSE</p> <p>Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.</p>	<p> Présence de la qualité</p> <p> Présence partielle de la qualité</p> <p> Absence de la qualité</p>
---	---	--

ETAPE 1
PREMIERE THEMATIQUE :
> PAYSAGES/ ESPACE PUBLIC

ETAPE 3

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville <i>Administratia</i>	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
ZONES D'OMBRAGE	plus d'arbres	OK		OK	OK	
Espaces Verts Généreux	ne s'applique pas	N/A	N/A			N/A
Sécurité/mobilité						fruits et vélos EST
Ouvert / perméable						AS

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifiant ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1

PREMIERE THEMATIQUE :
> PAYSAGES/ ESPACE PUBLIC

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste
~~parking~~

> Eglise
+ parking

> Bâtiment de la
Poste

> Hôtel de ville

> Allée de l'Eglise
+ place de jeu

> Route cantonale

VEGETALISATION DES AXES
ET PLACES (ARBRES, OMBRE)
+ FLEURS PAR DE THUYAS

PRESENCE D'EAU (FONTAINE)

BRASEROS

JARDINS POTAGERS, FRUITIER
COMMUNAUTAIRE (AVEC LES
ÉCOLES)

ÉCLAIRAGE AVEC
CELLULE AUTOMATIQUE

VEGETALISATION DES AXES ET PLACES (ARBRES, OMBRE) + FLEURS PAR DE THUYAS	X	X	X	X	X	X
PRESENCE D'EAU (FONTAINE)	X	X	X	X	X	X
BRASEROS	X	X	X	X	X	X
JARDINS POTAGERS, FRUITIER COMMUNAUTAIRE (AVEC LES ÉCOLES)					X	
ÉCLAIRAGE AVEC CELLULE AUTOMATIQUE	X	X	X	X	X	X

TOTALE
PRESENT
RECONNUE

DANS LE
PARC URBAIN

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
PREMIERE THEMATIQUE :
> PAYSAGES/ ESPACE PUBLIC

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste
~~+ parking~~

> Eglise
+ parking

> Bâtiment de la
Poste

- Admin
Communele

> Hôtel de ville

> Allée de l'Eglise
+ place de jeu

> Route cantonale

Place de jeux

Place de marché
- multifonctionnelle -

Mobilier urbain
Bancs

Arbres - verdure

Délimité la place pour
seseuir sur une place et
non pas le long d'une route

Cohérence archi-lecturale
=> lieu avec l'administration
Communele + place
= homogénéité des bâtiments

Accessibilité (commerces)
y place parc
y à pied

des 2 côtés de la route



=> sans les différentes places : jeux, marchés, ...

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisations»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

Thématique 2 : ACCESSIBILITE / MOBILITE

ETAPE 1 DEUXIEME THEMATIQUE : > ACCESSIBILITE / MOBILITE	ETAPE 3					
	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Circulation, vitesse limitée voiture	à améliorer				[]	[]
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	[à sécuriser]	[]	[rien]		[]	[marque trottoir côté bord]
Accès et circulation pié- tonne renforcé	[dimension tranchée herbaine]		[stationnement sauvage syn/piscine Saturatn provis. stationnement suppl. à prox. infra sportive/école aj. zone dépôt]	[]		
Stationnement suffisant, dépasse-minute						
Sécurité des cheminements piétons	[TIKEDTP à améliorer grandement]					
Transfert efficace d'un mode de transport à l'autre						

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifiés les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifiant ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
DEUXIEME THEMATIQUE :
> ACCESSIBILITE / MOBILITE

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste + parking > Eglise + parking > Bâtiment de la Poste > Hôtel de ville > Allée de l'Eglise + place de jeu > Route cantonale

- transport public performant

- parking voitures à disposition sous terrain (+ vélos et motos)

- mobilité douce favorisée (trottoirs larges) (voies cyclables) (séparation différents usagers)

- places pour les handicapés proche commerces + services

- vitesse réduite

- adapter les flux

- circulation à pied à l'intérieur du centre

		insuffisant de nombre de places	danger pour les piétons	pas de place réservée pour handicapés	gens de l'extérieur qui occupent les places	
	cours de l'école	liaison rte de Coppoz à rte de l'Éne				surtout pour les cyclistes
			trottoir manquant			

en attendant la route du contournement

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifiant ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
DEUXIEME THEMATIQUE :
> ACCESSIBILITE / MOBILITE

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste
+ parking

> Eglise
+ parking

> Bâtiment de la
Poste

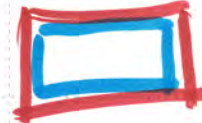
Administration
> Hôtel de ville

> Allée de l'Eglise
+ place de jeu

> Route cantonale

- Stationnement / parking

N/A



N/A



△ centraliser
pas partiel
pas en surface

- Déclassement Rte de Lausanne



- Nœud transport public



N/A



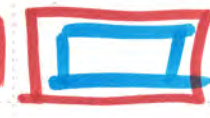
- Mobilité douce



- Accès piétons/vélo

- ~~Passerelles Trans Est Ouest~~

transversalité piétons
~~Nord-Sud~~
EST - OUEST



A développer

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
DEUXIEME THEMATIQUE :
> ACCESSIBILITE / MOBILITE

ETAPE 3

ADMINISTRATION

	> Bus Coppoz/Poste parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
- TRANSPORTS PUBLICS EFFICACES EN SITE PROPRE EGLISE	X	X	X	X	X	X
EQUILIBRE ENTRE LES MOBILITES TOUTES	X	X EN CAS D'ÉVÉNEMENT, SATURÉ ET SQUATTE	X DÉSASTRE ET BOXON POUR PIÉTONS ET CYCLES	X PAS DE PISTE CYCLABLE	X	X ABSENCE TROTTOIR ET PISTE CYCLABLE
CHATEMINEMENT AGRÉABLE POUR LES PIÉTONS (OMBRE, ARBRES, BANCS)	X	X	X	X	X	X
AXES EST-OUEST (PIÉTONS, VÉLOS)	X X	X	X	X	X	X
ENTERREMENT DES VÉHICULES MOTORISÉS	X	X	X	X	X	X
SÉCURITÉ	X	X PARKING X DEVANT EGLISE	X	X POUR ÉCOLE CRÉTAISON	X	X
VÉLIB + MOBILITY ↳ RACK À VÉLOS	X CÂBLES MANQUANTS	X	X PAS ASSEZ DE RACES	X MOBILITY X PAS DE VÉLOS	X HAS PAS B	
BORNES RECHARGE ELECTRIQUE	X	X	X	X	X	
PARKING ENTERRÉ		X À ENTERRER	X À ENTERRER	X		X À ENTERRER

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisations»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifiées les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

■	Présence de la qualité
■	Présence partielle de la qualité
■	Absence de la qualité

ETAPE 1
DEUXIEME THEMATIQUE:
> ACCESSIBILITE / MOBILITE

ETAPE 3

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Traversees problèmes sécurisées / dessous / caveau						
Transports publics performants						
Itinéraires mobilité douce sécurisés => piétons, vélos, ...						
STATIONNEMENT Voitures						
Généralité espaces mobilité douce ↳ largeur trottoir (accès, pers. âgées) ↳ accessibilité trottoir ⊕ des 2 côtés ↳ améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite						
Améliorer l'accès pour atteindre la place du Châtaignier depuis le centre						
Sécurité Arrêts Bus						

VELOS A AMELIORER SI L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

PREMICES
Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE
Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

Thématique 3 : CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 1 TROISIEME THEMATIQUE : > CADRE DE VIE / ACTIVITES	ETAPE 3					
	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Services à la population de proximité (à proximité)						
Présence activités "sociales" → crèche, EMS	→ plutôt sur cours école Hotters / place Petit Mont (sans parking)					
Activités et infrastructure ouverte						
Activités "santé" → médecin	Nécessité de jobifier dans périmètre					
Garder une surface suffi- sante pour manifestations ponctuelles Signalétique claire	Préserver existant, pas densifier A prévoir sur le site petit restaurant (de qualité)					
PREMICES Commerces Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.	ANALYSE Une fois identifiées les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.					

ETAPE 1
TROISIEME THEMATIQUE :
> CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 3

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Marché Commerce / services	pas relevant	pas relevant			pas relevant	
Place de jeu	pas relevant				plus grand	pas relevant
Lieu de rencontre						
Bistrot avec terrasse			à développer			
Cocoon de réunion	-		-	pas possibilité de louer des espaces	-	-
Centre médical	-	-	-	à agrandir	-	-
Promenade						

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
TROISIEME THEMATIQUE :
> CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 3

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Marché					souhaitable et couvert	
Logements	à densifier					
Déchetterie	pas dans ce périmètre					

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisations»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1
TROISIEME THEMATIQUE :
> CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 3

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville <i>Adaminthor</i>	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Lieu de rencontre/bar	N/A	N/A			N/A	N/A
Centre Medical/Santé	N/A				N/A	N/A
Commerces de proximité		N/A		N/A	N/A	N/A
Place de vie /accueil multi-usage						N/A
diversité des usages						N/A

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifiés les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

- Présence de la qualité
- Présence partielle de la qualité
- Absence de la qualité

ETAPE 1

TROISIEME THEMATIQUE :

> CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste
~~parking~~

> Eglise
+ parking

> Bâtiment de la
Poste

> Hôtel de ville

> Allée de l'Eglise
+ place de jeu

> Route cantonale

THEATRE DE VERDURE
POUR REPRESENTATIONS
CULTURELLES (CONCERTS,
MARIONNETTES)

X À CRÉER

MARCHÉ ET FOIRES

X À RETENIR
ET À DÉVELOPPER

BISTROTS AVEC TERRASSES

X À DÉVELOPPER

X À CRÉER

PÉTANQUE, BEACH VOLLEY:
ESPACE LOISIRS + SPORTS,
TABLES PING-PONG

X À DÉVELOPPER

KIOSQUE, LIBRAIRIE,
BIBLIOTHÈQUE

X BIBLIOTHÈQUE
À PROMOUVOIR
(POUS PUBLICS)

X À CRÉER

GUINGUETTE -
COUVERT MOBILE

X CRÉER

HÔTEL

X HÔTEL À RE-
CRÉER

POSTE

X À CONSERVER

LOGEMENTS ABORDABLES

X À CRÉER

X À CRÉER

SALLE DE RENCONTRE
POLYVALENTE, À DISPOSITION
DES SOCIÉTÉS LOCALES ET
POSSIBLE À LOUER

X À DÉVELOPPER
AGRANDIR/MODERNISER

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.

Présence de la qualité

Présence partielle de la qualité

Absence de la qualité

ETAPE 1
TROISIEME THEMATIQUE :
> CADRE DE VIE / ACTIVITES

ETAPE 3

> Bus Coppoz/Poste
+ parking

> Eglise
+ parking

> Bâtiment de la
Poste

Admin.
Commerciale
> Hôtel de ville

> Allée de l'Eglise
+ place de jeu

> Route cantonale

Commerces -
Services
↳ coiffeur
↳ café
↳ poste
↳ centre médical -
paramédical

Locaux multifonctionnels
(jeunes, seniors, sociétés locales,)
=> salle polyvalente

	> Bus Coppoz/Poste + parking	> Eglise + parking	> Bâtiment de la Poste	> Hôtel de ville	> Allée de l'Eglise + place de jeu	> Route cantonale
Commerces - Services						
↳ coiffeur						
↳ café						
↳ poste						
↳ centre médical - paramédical						
Locaux multifonctionnels						
(jeunes, seniors, sociétés locales,)						
=> salle polyvalente						

PREMICES

Les membres du groupe proposent les qualités que doivent posséder les espaces pour répondre aux 3 thématiques choisies (par exemple pour la thématique «espaces publics» la qualité «arborisation»), noté par le rédacteur.

ANALYSE

Une fois identifié les qualités pour chacune des 3 thématiques les membres du groupe signifient ensemble la présence ou non de la qualité aux sites stratégiques du site. La présence de la qualité est symbolisée par un rectangle vert, la présence partielle par un rectangle bleu et l'absence de la qualité par un rectangle rouge. Eventuellement, un commentaire peut ensuite être rédigé dans la case.



Présence de la qualité



Présence partielle de la qualité



Absence de la qualité